

European Alliance Justice For Families

Colloque du 23 novembre 2012 à Dublin

A l'occasion du lancement officiel de l'Association European Alliance Justice For Families à Dublin aujourd'hui, et au nom de la famille de Sophie et de l'Association pour le Vérité sur l'assassinat de Sophie Toscan du Plantier représentée par JA Bloc Daude, A. Spilliaert et moi-même, nous remercions les organisateurs, spécialement A. Delcassian, de nous avoir donné l'occasion d'assister à cette assemblée.

Notre affaire illustre parfaitement les manquements de justice dans nos pays respectifs.

Quelques-uns sont exposés ci-après :

Il existe en Irlande une contradiction manifeste entre les autorités policières et judiciaires représentées par le DPP.

Effectivement, l'analyse confidentielle des preuves dans l'affaire du meurtre de Sophie, datée de 2000, émanant du DPP a été dévoilée cette année, à la veille de l'audience de la Cour Suprême. Cela constitue une manœuvre scandaleuse et sans précédent dans l'histoire de l'Irlande.

Au niveau international, il existe une contradiction entre deux systèmes judiciaires, entre deux conceptions de la justice, d'une part le droit commun et d'autre part le droit civil.

La différence d'interprétation de ce qu'est le Mandat d'Arrêt Européen en est un exemple frappant.

En dépit du nombre impressionnant d'éléments incriminants qui désignent le suspect dans notre affaire, seize ans après les faits, aucun résultat décisif n'a été atteint.

À cause du sentiment profond de blocage et d'injustice que nous ressentons, nous nous associons avec détermination aux efforts des organisateurs de ce colloque et à ceux de tous les participants.

Notre association va procéder à une riposte en publiant un livre noir qui exposera tout les manquements de la justice dans notre affaire et qui contredira point par point les arguments présentés par le DPP dans son document de 2000.